

## Bulletin de santé du végétal

# ARBORICULTURE FRUITIERE



N°37 du 06 août 2019



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

### **Pépins: Pommes - Poires**

### Ravageurs

#### Lépidoptères

**Carpocapse**: baisse des captures moyennes

premières éclosions de G2 en secteurs précoces accouplements majoritairement possibles

Fin des éclosions de G1 en cours et premières de G2 à venir

Petite tordeuse des fruits : augmentation des dégâts en parcelles

**Eulia**: vol de G2 peu significatif pour l'instant

Capua: situation calme et stable

Pandemis: vols localisés inférieurs au seuil

Sésie du pommier : situation calme
Cossus gâte bois : faible activité détectée
Zeuzère : baisse de l'activité du ravageur

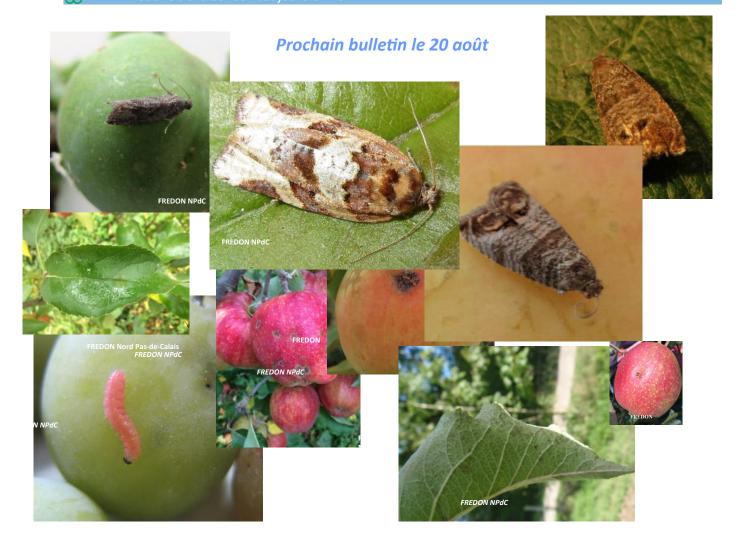
**Pathologies** 

Tavelure: situation calme et stable, attention aux prochains orages

### **Noyau: Pruniers—Cerisiers**

Carpocapse des prunes : baisse des captures, dépassement de seuil localement

Mouche de la cerise : toujours en vol



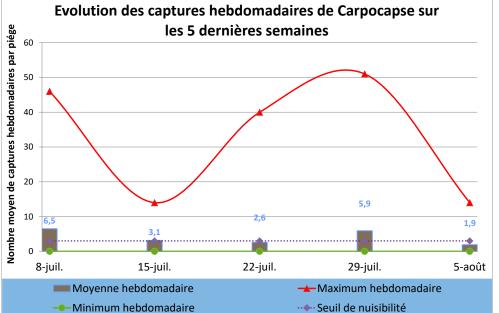
### arpocapse











### Vol des adultes

### Etat des lieux en parcelle,

Les premières captures issues du vol de seconde génération du carpocapse ont été enregistrées sur quelques secteurs précoces de la région. Plutôt faibles en général, elles ont cependant dépassé le seuil de nuisibilité à l'hectare au cours de la semaine dernière. Au cours de la semaine dernière, les captures ont été en baisse sur le réseau, avec en moyenne 1,9 papillons par piège par semaine, avec une influence majeure de 3 sites de piégeage.

En définitive, peu de secteurs ont déjà enregistré un vol significatif d'adultes issus de la seconde génération (voir tableau ci-contre). Néanmoins, la situation devrait évoluer la semaine à venir sur l'ensemble du territoire (voir tableau en page suivante).

Le pourcentage de parcelles concernées par la présence du ravageur sur la période a également été en baisse, avec 55% d'entre elles.

#### Analyses des risques,

Le nombre de parcelles concernées par un dépassement de seuil a été cependant minoritaire au cours de la semaine écoulée avec 14% des parcelles du réseau. Restez cependant vigilants.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	29-juil.	5-août	Tendance /S-1	Génération en vol selon modèle
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$	1
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$	1
Lille Sud (59)				2
Montreuillois (62)	3,0			1
La Bassée (59)	8,0	6,0	7	2
Hainaut (59)	3,0	2,0	7	2
Abbevillois (80-62)	0,0			2
Arrageois (62)	0,0	0,5	7	1
Cambrésis (59)				2
Avesnois (59)	8,0	3,0	7	2
Amiénois (80)	17,5			2
Thiérache (59-02)	12,7	1,7	7	2
Picardie Verte (80-60)	6,0	14,0	7	2
Neslois (80-60-02)	0,0	1,0	7	2
St Quentinois (02)				2
Laonnois (02)	4,0	1,0	7	2
Montdidérien (80-60)				2
Beauvaisis (60)	0,0			2
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$	2
Senlisien (60)				2
Omois (02)	0,0			2

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha 4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha 6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

### Carpocapse

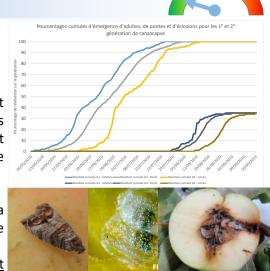
#### Modélisation

Selon la modélisation, le vol issu de première génération est terminé dans l'ensemble des secteurs. Les premières émergences d'adultes issus de la seconde génération n'ont toujours pas été véritablement visibles, au cours de la semaine dernière, dans les secteurs les plus précoces.

À ce jour, aucun vol ne confirme encore ces données.

Pour les secteurs les plus tardifs, la seconde génération ne sera que très partielle et ne s'observerait qu'à compter de cette semaine.

Attention, dans les secteurs du Senlisien et Omois, <u>il faut désormais</u> raisonner la stratégie en situation de seconde



génération, en alternant de souches ou de familles chimiques dans le cas de lutte directe, afin d'éviter tous risques d'apparition de résistance. Préparez-vous à cette situation le cas échant dans les autres secteurs, puisque la majorité des secteurs devrait être concernée par les premières éclosions de la seconde génération dans les quinze prochains jours, selon la modélisation.

Zones géographiques	% d'émergence des adultes de G1	% d'éclosion de larves de G1	Prévision de début de G2 calculs manuels	Prévision de début de G2	% d'éclosion de larves de G2	Prévision de début d'éclosion de G2
Flandre Maritime (59)	100%	89%	06-août	10-août	0%	25-août
Flandre Intérieure (59-62)	100%	91%	04-août	09-août	0%	24-août
Lille Sud (59)	100%	94%	29-juil	03-août	3%	18-août
Montreuillois (62)	100%	86%	10-août	17-août	0%	31-août
La Bassée (59)	100%	94%	30-juil	03-août	2%	19-août
Hainaut (59)	100%	97%	26-juil	26-juil	12%	09-août
Abbevillois (80-62)	100%	96%	31-juil	02-août	8%	14-août
Arrageois (62)	100%	91%	05-août	10-août	0%	25-août
Cambrésis (59)	100%	95%	27-juil	01-août	5%	15-août
Avesnois (59)	100%	98%	25-juil	26-juil	18%	07-août
Amiénois (80)	100%	91%	06-août	05-août	1%	21-août
Thiérache (59-02)	100%	94%	30-juil	29-juil	6%	13-août
Picardie verte (80-60)	100%	98%	25-juil	27-juil	23%	09-août
Neslois (80-60-02)	100%	96%	28-juil	28-juil	8%	11-août
St Quentinois (02)	100%	96%	27-juil	27-juil	8%	11-août
Laonnois (02)	100%	96%	26-juil	30-juil	9%	12-août
Montdidérien (80-60)	100%	94%	01-août	03-août	3%	17-août
Beauvaisis (60)	100%	98%	25-juil	25-juil	12%	07-août
Soissonnais (60-02)	100%	97%	25-juil	27-juil	13%	09-août
Senlisien (60)	100%	99%	22-juil	25-juil	32%	06-août
Omois (02)	100%	98%	23-juil	23-juil	28%	06-août

### Carpocapse



### Accouplements et pontes

L'hygrométrie ambiante est toujours le facteur limitant pour permettre les accouplements du carpocapse. Au cours de la semaine dernière les conditions ont été globalement favorables aux accouplements du ravageur. Néanmoins, à plusieurs reprises selon les secteurs, ces possibilités ont été interrompues par des conditions trop sèches (voir tableau ci-dessous). Le secteur Senlisien, a été le plus rude envers le carpocapse ne permettant pas les accouplements de la semaine.

Selon les prévisions de Météo France, la situation devrait rester peu favorable aux accouplements du ravageur au cours des prochains jours avant l'arrivée d'une perturbation qui devrait apporter une hygrométrie plus profitable au ravageur.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques).



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	30/07/2019	31/07/2019	01/08/2019	02/08/2019	03/08/2019	04/08/2019	05/08/2019
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrésis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Picardie Verte (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Beauvaisis (60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)							
Omois (02)							

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs. / DNA: Données Non Accessibles, incident technique en cours.

### Carpocapse



#### Incubation et éclosion des pontes

Les conditions climatiques relativement plus fraiches ont quelque peu ralenti les incubations en cours durant la semaine dernière. De ce fait, les éclosions des pontes de carpocapse se succèdent régulièrement actuellement, selon les possibilités d'accouplements, très en lien avec le secteur (voir tableau page 4).

Selon les prévisions de Météo France, les températures devraient se maintenir, permettant des incubations dans des délais plus courts. Le suivi minutieux des pièges à phéromone reste impératif pour cibler au mieux une éventuelle période de dépassement de seuil, afin de le confronter aux tableaux page 3 et ci-dessous. Pour rappel, vous pouvez retrouver les éléments de lecture des tableaux carpocapse dans la fiche de présentation du modèle.

Actuellement, les éclosions correspondent aux périodes d'accouplements situées entre le 26 et le 29 juillet.

Des dégâts en parcelles ont encore été observés dans de nouveaux secteurs la semaine passée, allant de 0,1% à 2% de fruits touchés.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

A	Pe	ériodes			Date	P	ériodes	•		Date	
		issue	s de	es	(prévisionnelle) de			issue	s de	es	(prévisionnelle) de
FREDON NPdC		accoup	lem	ents	sortie des larves		accoup	ents	sortie des larves		
Flandre Maritime	ro Maritimo du 27-juil au 28-juil. 10-août						du	20-juil	au	21-juil.	03-août
(59)	du	02-août	au	3-août	16-août	Amiénois (80)	du	27-juil	au	28-juil.	11-août
(39)							du	02-août	au	3-août	17-août
Flandre Intérieure	du	21-juil	au	22-juil.	5-août		du	27-juil	au	28-juil.	9-août
(59-62)	du	27-juil	au	28-juil.	10-août	Thiérache (59-02)	du	02-août	au	3-août	16-août
(39-02)	du	03-août	au	4-août	18-août						
	du	27-juil	au	28-juil.	10-août	Picardie Verte (80-	du	26-juil	au	27-juil.	09-août
Lille Sud (59)	du	02-août	au	3-août	16-août	60)	du	02-août	au	3-août	17-août
						60)					
	du	21-juil	au	22-juil.	5-août		du	20-juil	au	21-juil.	2-août
Montreuillois (62)	du	27-juil	au	28-juil.	10-août	Neslois (80-60-02)	du	27-juil	au	28-juil.	10-août
	du	03-août	au	4-août	19-août		du	03-août	au	4-août	19-août
	du	27-juil	au	28-juil.	10-août		du	27-juil	au	28-juil.	10-août
La Bassée (59)	du	02-août	au	3-août	16-août	St Quentinois (02)	du	02-août	au	3-août	17-août
	du	20-juil	au	21-juil.	2-août	Laonnois (02)		27-juil	au	28-juil.	10-août
Hainaut (59)	du	27-juil	au	28-juil.	10-août			02-août	au	3-août	17-août
	du	03-août	au	4-août	18-août						
	du	21-juil	au	22-juil.	5-août	t Laonnois (02) t t t Montdidérien (80-60)		20-juil	au	21-juil.	02-août
Abbevillois (80-62)	du	27-juil	au	28-juil.	10-août			27-juil	au	28-juil.	10-août
	du	03-août	_	4-août	19-août		du		_	4-août	19-août
	du	20-juil	_	21-juil.	3-août		du	26-juil		27-juil.	9-août
Arrageois (62)	du	27-juil		28-juil.	10-août	Beauvaisis (60)			1	3-août	18-août
· ,	du	03-août	_	4-août	19-août	1 ' '					
	du	27-juil	_	28-juil.	9-août		du	27-juil	au	28-juil.	09-août
Cambrésis (59)	du	02-août	_	3-août	16-août	Soissonnais (60-02)	du	02-août	_	3-août	18-août
()						(11 /=/					
	du	27-juil	au	28-juil.	10-août		du	26-juil	au	27-juil.	8-août
Avesnois (59)	du	03-août	_	4-août	18-août	Senlisien (60)		, , , ,		,	
( - /											
							du	27-juil	au	28-juil.	09-août
		•		•	rieur aux prévisions	Omois (02)	du	<b>-</b>	1	3-août	17-août
DNA : Données	Non	Accessibl	es, i	ncident te	chnique en cours	- Ciliois (02)				- 3.2 3.4	

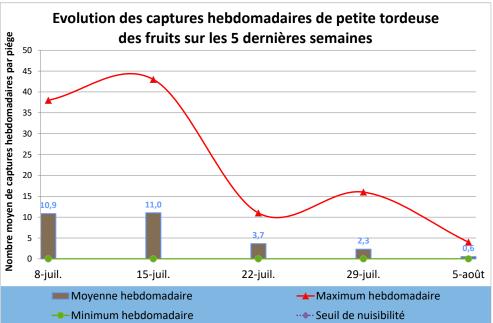
### Petite tordeuse des fruits. Grapholitha Lobarzewskii.





Adultes





### Etat des lieux en parcelle,

Les captures de la petite tordeuse des fruits ont connu une nouvelle baisse au cours de la semaine dernière sur la plupart des secteurs de la région. Avec 0,6 papillons par piège et par semaine, le vol concerne désormais un nombre plus restreint de parcelles plus sensibles.

28% des parcelles du réseau de piégeage ont été concernés par la présence du ravageur sur la période, soit une baisse relative de 24% par rapport à il y a quinze jours.

#### Analyses des risques,

Attention les dégâts de la petite tordeuse des fruits (point de pénétration propre & en spirale) ont été en nette hausse dans plusieurs secteurs de la région. Attention à ne pas confondre avec ceux du carpocapse présents également en parcelles (point de pénétration sale et droit).

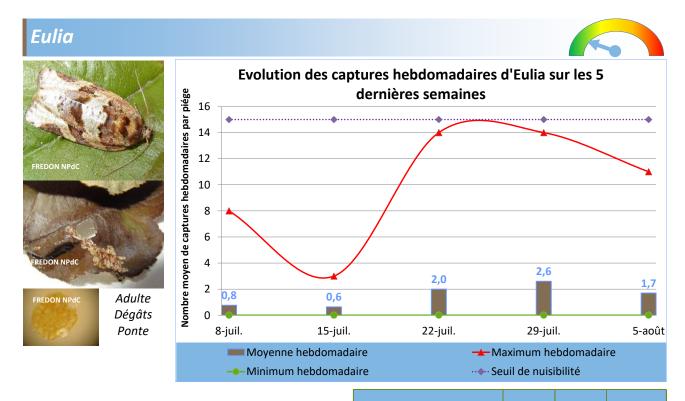
Il est très important de suivre le ravageur, particulièrement dans les parcelles sensibles et raisonner son contrôle à l'instar de celui du carpocapse (délai d'incubation notamment).

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	29-juil.	5-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	16,0	2,0	7
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	3,0		
La Bassée (59)	1,0	0,0	7
Hainaut (59)	0,0	1,0	7
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	1,0	0,0	7
Amiénois (80)	0,0		
Thiérache (59-02)	1,5	0,1	7
Picardie Verte (80-60)	12,0	0,0	7
Neslois (80-60-02)	0,0	2,0	7
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)	1,0	1,0	$\leftrightarrow$
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	5,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Senlisien (60)			
Omais (02)	0.0		

### <u>Seuil de nuisibilité :</u>

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.



### Etat des lieux en parcelle,

Les captures d'eulia ont été en baisse au cours de la semaine dernière, sur un nombre décroissant de parcelles du réseau de piégeage régional.

Les niveaux de prises ont été en moyenne de 1,7 papillons par piège sur la semaine passée tout en concernant 35% des parcelles du réseau de piégeage régional.

### Analyses des risques,

Le vol de seconde génération semble être retardé en définitive. Il convient cependant de rester prudent à l'émergence de cette population préjudiciable aux fruits.

À ce jour aucune parcelle du réseau régional n'est en situation de dépassement de seuil. Restez attentifs sur l'ensemble du territoire.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	29-juil.	5-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)	11,0	11,0	$\leftrightarrow$
Hainaut (59)	2,0	2,0	$\leftrightarrow$
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	4,0	10,0	7
Amiénois (80)	2,0		
Thiérache (59-02)	2,1	0,9	7
Picardie Verte (80-60)	14,0	0,0	7
Neslois (80-60-02)	5,5	2,5	7
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)	1,0	0,0	7
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	2,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

#### Seuil de nuisibilité:

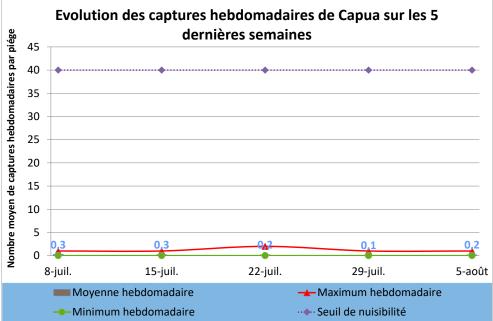
Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

### Capua





Adulte



#### Etat des lieux en parcelle,

Les captures et le nombre de parcelles concernées par la présence de capua ont été stables et faibles au cours de la semaine dernière.

Le niveau moyen de captures à l'échelle du réseau régional a été inférieur au seuil de nuisibilité au cours de la semaine passée.

### Analyses des risques,

Aucun secteur n'a été concerné par un dépassement du seuil de nuisibilité pour le moment.

Il est nécessaire de maintenir la surveillance des pièges.

Aucun dégât imputable à capua n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	29-juil.	5-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,0	1,0	$\leftrightarrow$
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité :

40 captures sur une durée de 7 jours

### Pandemis Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis sur Nombre moyen de captures hebdomadaires par piége les 5 dernières semaines 50 40 30 20 Adultes 10 8-juil. 22-juil. 15-juil. 29-juil. 5-août Moyenne hebdomadaire → Maximum hebdomadaire ---Minimum hebdomadaire ·· Seuil de nuisibilité

#### Etat des lieux en parcelle,

Les captures de pandemis ont été en légère hausse au cours de la semaine dernière sur le centre du réseau de piégeage.

Le Laonnois et le Neslois ainsi que la Picardie verte ont été concernés par la présence du ravageur au cours de la semaine passée, dans de faibles proportions.

Aucun dégât n'a été à déplorer durant la semaine dernière.

#### Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à déplorer, il convient cependant de bien surveiller les captures dans la durée (seuil basé sur un cumul de 18 jours).

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	29-juil.	5-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0		
Thiérache (59-02)	4,0	0,0	7
Picardie Verte (80-60)	1,0	5,0	71
Neslois (80-60-02)	0,0	1,0	7
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)	0,0	3,0	7
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

### Seuil de nuisibilité :

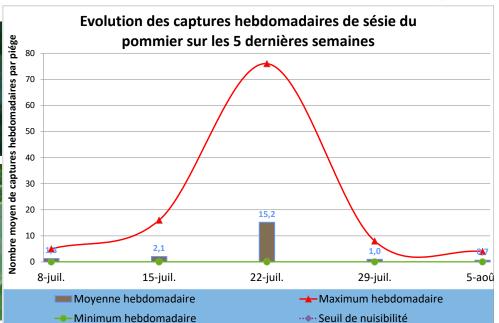
50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

### Sésie du pommier









### Etat des lieux en parcelle,

Les captures de sésie du pommier ont été stables et faibles dans les parcelles du réseau régional au cours de la semaine dernière.

Localement, quelques captures ont été observées, à l'instar de la Flandre Maritime.

### Analyses des risques,

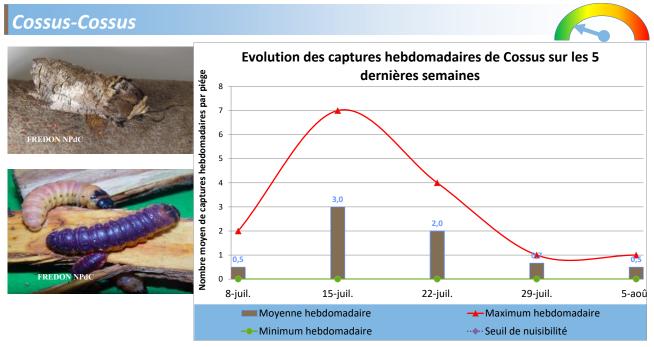
Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage, pour opérer ensuite des comptages sur tronc une fois le vol détecté.

Dans les secteurs les plus sensibles, le piégeage alimentaire est une solution efficace. Pensez à remplacer les mélanges en cas de fortes chaleurs. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	29-juil.	5-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	3,0	2,0	7
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	8,0	0,0	7
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	1,3	7
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Senlisien (60)			
Omois (02)			

#### Seuil de nuisibilité :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles, 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans



Les captures de cossus gâte bois ont été en très légère baisse au cours de la semaine dernière dans tous les secteurs de piégeage du réseau. Dans la région, 50% des sites de piégeage ont été concernés par la présence du ravageur.

### Seuil de nuisibilité : Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France. Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace. Zeuzère Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère sur les 5 dernières semaines de captures hebdomadaires 70 60 50 40 Adulte 30 Nombre moyen 20 10.7 10 8-juil. 22-juil. 15-juil. 29-juil. 5-août Moyenne hebdomadaire Maximum hebdomadaire FREDON NPdC --- Minimum hebdomadaire ·· Seuil de nuisibilité

Une nouvelle baisse des captures de zeuzère a été observée au cours de la semaine dernière. Des niveaux nettement plus faibles de populations ont été enregistrés dans les parcelles les plus sensibles, notamment dans le secteur du Neslois.

#### Seuil de nuisibilité :

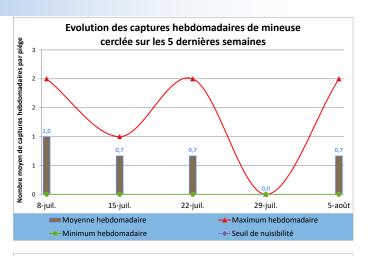
10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

## Autres lépidoptères en bref,

### Mineuse cerclée

Un léger sursaut des captures de mineuse cerclée a été enregistré au cours de la semaine dernière sur de rares sites de piégeage du réseau.

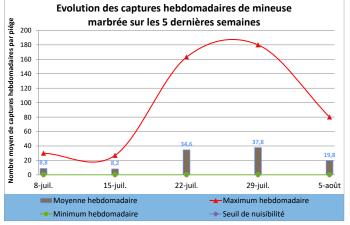
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



### <u>Mineuse marbrée</u>

Le quatrième vol du ravageur semble marquer une première baisse au cours de la semaine dernière. Le ravageur reste cependant présent dans 60% des sites suivant la mineuse.

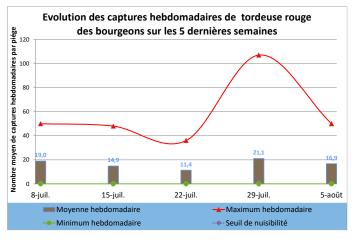
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



### Tordeuse rouge des bourgeons

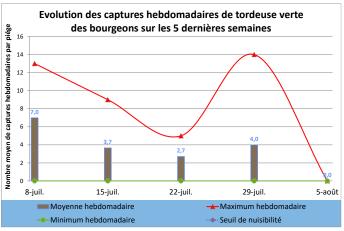
Les captures de tordeuses rouges des bourgeons ont connu une baisse toute relative, principalement dans les secteurs les plus sensibles de la région, au cours de la semaine dernière. A contrario, une hausse des parcelles du réseau concernées par la présence du ravageur a été observée, portant à 72% le pourcentage d'entre-elles ayant détecté le ravageur au cours de la période.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



### <u>Tordeuse verte des bourgeons</u>

Le vol de la tordeuse verte des bourgeons a également enregistré une chute au cours de la semaine dernière sur l'ensemble des sites de suivi du réseau régional. En effet, aucun papillon n'a été capturé sur la semaine écoulée. Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



### **Pathologies**

### Tavelure



### <u>Etat des lieux en parcelle, </u>

Quelques repiquages ont été observés localement en parcelles au cours de la semaine dernière. Ils font suite aux orages enregistrés à la mi-juillet. Sur la majorité des secteurs la situation est calme et stable.

#### Analyses des risques,

Dans les jours à venir, des risques plus avérés de repiquages sont à craindre du fait des conditions propices au développement de la maladie, dans les

parcelles présentant des taches de contaminations primaires.

### Gestion des risques,

Selon les résultats des notations en parcelles (100 pousses + 1000 fruits à raison respectivement de 2 pousses et 1 chapelet de 20 fruits sur 50 arbres), la protection peut être levée en l'absence de tache. En revanche, en présence de taches, une protection devra être assurée avant chaque épisode pluvieux afin d'éviter les repiquages.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

			aminations sur a tavelure			ontaminations la tavelure			
	29-juil.	5-août	Tendance /S-1	29-juil.	5-août	Tendance /S-1			
Flandre Maritime (59)									
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$	0,0	0,0	$\leftrightarrow$			
Lille Sud (59)									
Montreuillois (62)									
La Bassée (59)									
Hainaut (59)	0,0	0,0		0,0	0,0	$\leftrightarrow$			
Abbevillois (80-62)									
Arrageois (62)	0,0	0,0		0,4	0,4	$\leftrightarrow$			
Cambrésis (59)									
Avesnois (59)									
Amiénois (80)	0,0			5,0					
Thiérache (59-02)	1,4	2,0	7	1,2					
Picardie Verte (80-60)									
Neslois (80-60-02)									
St Quentinois (02)									
Laonnois (02)	5,0			3,0					
Montdidérien (80-60)									
Beauvaisis (60)									
Soissonnais (60-02)	5,0	0,0	7	5,0	5,0	$\leftrightarrow$			
Senlisien (60)									
Omois (02)	0,0			0,0					

### **Prunes**

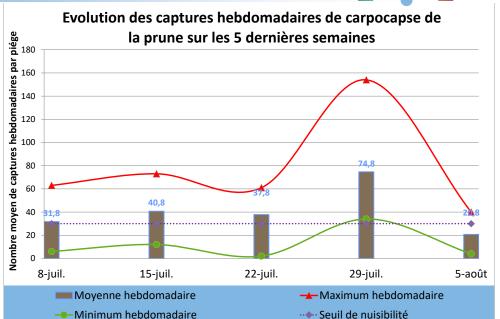
### Carpocapse de la prune





Chenille et adulte





### Etat des lieux en parcelle,

Les captures de carpocapse des prunes sont en nette diminution au cours de la semaine dernière sur l'ensemble des parcelles du réseau de suivi, avec des niveaux allant au maximum jusque 40 papillons par piège.

Seul le secteur de la Thiérache a présenté un niveau supérieur au seuil de nuisibilité en définitive sur la

Le nombre de captures moyen sur l'ensemble du réseau a été de 20,8 papillons au cours de la semaine dernière, passant par la même en dessous du seuil de nuisibilité pour la 1<sup>e</sup> semaine depuis plus de 5 semaines.

#### Analyses des risques,

Le vol reste tout de même localement important tout en étant inférieur au seuil de nuisibilité dans la plupart des secteurs. Le second vol du ravageur est le plus préjudiciable du fait de ces dégâts sur fruits. Au regard des conditions de l'année, la période actuelle reste à hauts risques et devrait encore s'aggraver.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	29-juil.	5-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	34,0	19,0	7
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	60,0		
Arrageois (62)	51,0	20,0	7
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	154,0	4,0	7
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)		40,0	
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

30 captures sur une durée de 7 jours

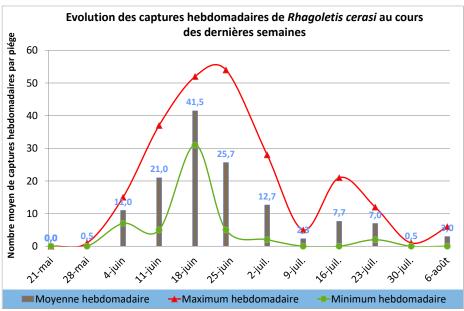
### **Cerises**

### La mouche de la cerise

#### Etat des lieux en parcelle,

La mouche de la cerise est toujours en vol sur la région. Quelques captures ont été réalisées au cours de la semaine dernière, en lien avec les températures.

Le cycle du ravageur touche véritablement à sa fin sur l'ensemble de la région.



#### Analyses des risques,

Les conditions climatiques actuelles sont toujours très propices à l'évolution des fruits et du ravageur.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur pupe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

#### Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe.

Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.



Mouche de la cerise au stade adulte (K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Mouche de la cerise au stade larvaire
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

	59)	(59-65)											(09)				(09		•		
	laritime (	térieure	59)	llois (62)	(29)	59)	is (80-62	(62)	s (59)	(23)	(80)	(59-05)	erte (80-	0-60-02	nois (02)	(02)	rien (80-	2 (60)	is (60-02	(09)	(2
	Flandre Maritime (59)	Flandre Intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbevillois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Neslois (80-60-02)	St Quentinois (02	Laonnois (02)	Montdidérien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02	Senlisien (60)	Omois (02)
Capua						1						O		0		0					
Tendance						$\leftrightarrow$						$\Leftrightarrow$		$\leftrightarrow$		$\leftrightarrow$					
Carpocapse	0	0			6	2		0,5		3		1,7	14	1		1			0		
Tendance	$\leftrightarrow$	$\Leftrightarrow$			7	<b>Y</b>		7		K		Ŕ	7	7		74			$\leftrightarrow$		
Cossus	1				0																
Tendance	7				7																
Eulia	0	0			11	2		0		10		0,9	0	2,5		0			0		
Tendance	$\leftrightarrow$	$\leftrightarrow$			$\leftrightarrow$	$\leftrightarrow$		$\leftrightarrow$		⇗		K	7	7		Ä			$\leftrightarrow$		
Mineuse C					2							0							0		
Tendance					7							$\Leftrightarrow$							$\leftrightarrow$		
Mineuse M	0				17							41							0		
Tendance	$\leftrightarrow$				7							Ā							$\leftrightarrow$		
Pandemis	0	0						0				0	5	1		3					
Tendance	$\leftrightarrow$	$\Leftrightarrow$						$\Leftrightarrow$				7	7	7		7					
Petite Tordeuse		2			0	1		O		0		0,1	0	2		1			0		
des Fruits		7			<b>.</b>					N			<b>.</b> .	7							
Tendance		, A			7	7		\$77		Я		ע	7	/		\$7			$\hookrightarrow$		
Sésie du pommier	2	0				0		0		O		1,3							0		
Tendance	7	$\leftrightarrow$				$\leftrightarrow$		$\Leftrightarrow$		Z		7							$\leftrightarrow$		
Tordeuse rouge des bourgeons		50				2				14		25	0	2							
Tendance						7				7		7	7								
Tordeuse verte										0		Ö	0			O					
des bourgeons																<i>)</i> .					
Tendance										7		7	7	e		<b>N</b> 4			0		
Zeuzère Tendance	0	0			0			0		0		0		5		0			0		
Puceron cendré	7	0				10		0		\		<b>&gt;</b> 7		7		\$ 7			-		
Tendance		U				10		25													
Puceron lanigère		1				0		0,1													
Tendance		/ 3				23		7													
Tavelure pousse		0:				0:		0				2							0		
Tendance		<b>د</b> خ				<b>(4)</b>		43				7							7		
Tavelure fruits		0				0		0,4											5		
Tendance		<b>⇔</b>				<b>⇔</b>		$\leftrightarrow$											$\leftrightarrow$		
Oïdium	0	0				0		0				0									
Tendance		<del>( )</del>				$\leftrightarrow$		$\leftrightarrow$				$\leftrightarrow$									
<b>Carpocapse Prune</b>		19						20		4		40									
Tendance		Z						Ŋ		7											
renuance		7						ע		7											

### Suivi des lépidoptères

La semaine prochaine, est à prévoir : le renouvellement des capsules pour les pièges

8 petite tordeuse des fruits

14 carpocapse des prunes





### Informations pratiques

- ⊕Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC: http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture
  - De même, il existe des produits de biocontrôle autorisés pour certains usages. Vous pouvez retrouver la liste des produits de biocontrôle à jour à l'adresse suivante : http:// www.ecophytopic.fr/tr/méthodes-de-lutte/biocontrôle.
- Solution Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce

  Nous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce

  Nous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce

  Nous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce

  Nous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce

  Nous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce

  Nous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce

  Nous relatification de la complex de la compl BSV dans la rubrique « gestion des risques »

### Informations pratiques

#### Accédez aux autres éditions du BSV:

- ⊕http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV
- **⊕** http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html
- Shttp://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie. Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

c - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Coordination et renseignements : <u>Jean Pierre Pardoux</u> - Chambre d'Agricultu Mise en page et diffusion : <u>Ludovic TOURNANT</u> - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la <u>DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie</u> et des <u>Chambre d'Agriculture Hauts-de-France</u>